

L'INACCEPTABLE CADEAU DE FIN D'ANNÉE !

Mesdames, Messieurs, citoyen·ne·s,

Le gouvernement demande à la Région Pays de la Loire de faire un effort de 40 millions d'euros pour 2025. Christelle Morançais propose d'aller bien au-delà avec 100 millions d'euros de coupes budgétaires (soit 70 à 100% de baisse) ciblant principalement les missions d'intérêt général portées par les associations et collectivités, concernant :

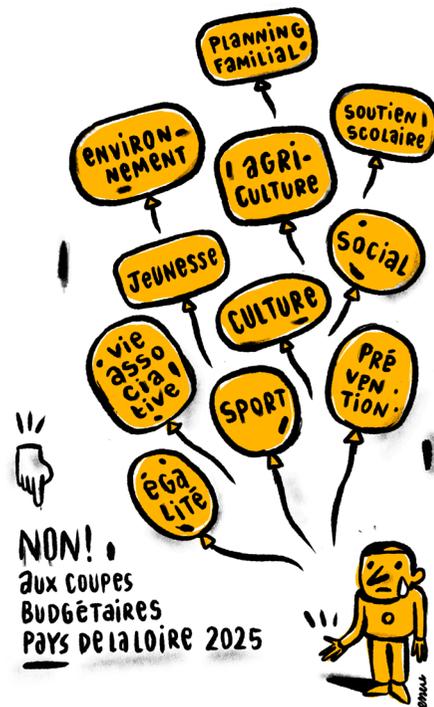
- le sport : (événements, ligues, clubs sportifs) ;
- la culture : (festivals, lieux culturels, compagnies) ;
- la jeunesse : (Missions Locales, soutien scolaire, lutte contre le décrochage, activités parascolaires, centres d'information jeunesse) ;
- la solidarité : (lutte contre la grande précarité, associations sociales et médico-sociales) ;
- la prévention (lutte contre les violences faites aux femmes, plannings familiaux) ;
- l'environnement : (associations pour la rénovation énergétique, de prévention) ;
- le patrimoine (musées, événements, éditions, métiers d'art) ;
- Chambres consulaires (CCI, chambre d'agriculture, chambres des métiers et de l'artisanat) ;
- ...

Ces coupes budgétaires seront soumises au vote du conseil régional le 19 décembre prochain.

Madame Christelle Morançais justifie cette démarche en questionnant à propos du secteur culturel notamment, « la pérennité d'un système qui pour exister est à ce point dépendant de l'argent public ».

Le désengagement financier de la région pour tous les domaines précités bafoue les valeurs fondatrices de notre modèle républicain et démocratique.

Alors que des entreprises privées à but lucratif bénéficient de financements publics, pourquoi les refuser aux associations à but non lucratif oeuvrant pour le bien commun ?



Devrions-nous regretter que l'argent public permette aux enfants de faire du sport dans un cadre extra-scolaire ?

Devrions-nous regretter que l'argent public permette à un·e jeune d'être accompagné·e dans son insertion professionnelle ?

Devrions-nous regretter que l'argent public offre aux aînés la possibilité d'entretenir un lien social ?

Devrions-nous regretter que l'argent public puisse servir à développer l'entraide et la solidarité, la lutte contre les violences faites aux femmes et la défense de l'égalité des femmes et des hommes ? Les valeurs de fraternité, de sororité, d'égalité ne sont-elles pas des valeurs communes à préserver et entretenir ?

Devrions-nous regretter que l'argent public offre à tous l'accessibilité à l'art, aux spectacles, musées, etc. ?

Le sport entretient nos corps, la culture nourrit nos esprits, la vie associative soutient nos territoires et l'engagement citoyen renforce notre démocratie.

L'INACCEPTABLE CADEAU DE FIN D'ANNÉE !

Mesdames, Messieurs, citoyen·ne·s,

Le gouvernement demande à la Région Pays de la Loire de faire un effort de 40 millions d'euros pour 2025. Christelle Morançais propose d'aller bien au-delà avec 100 millions d'euros de coupes budgétaires (soit 70 à 100% de baisse) ciblant principalement les missions d'intérêt général portées par les associations et collectivités, concernant :

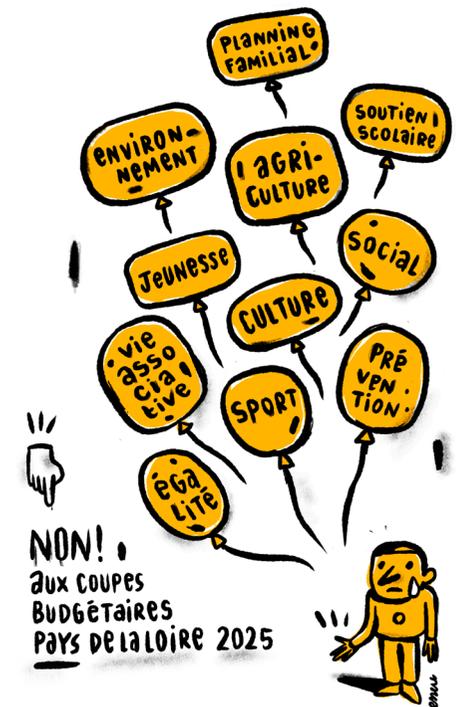
- le sport : (événements, ligues, clubs sportifs) ;
- la culture : (festivals, lieux culturels, compagnies) ;
- la jeunesse : (Missions Locales, soutien scolaire, lutte contre le décrochage, activités parascolaires, centres d'information jeunesse) ;
- la solidarité : (lutte contre la grande précarité, associations sociales et médico-sociales) ;
- la prévention (lutte contre les violences faites aux femmes, plannings familiaux) ;
- l'environnement : (associations pour la rénovation énergétique, de prévention) ;
- le patrimoine (musées, événements, éditions, métiers d'art) ;
- Chambres consulaires (CCI, chambre d'agriculture, chambres des métiers et de l'artisanat) ;
- ...

Ces coupes budgétaires seront soumises au vote du conseil régional le 19 décembre prochain.

Madame Christelle Morançais justifie cette démarche en questionnant à propos du secteur culturel notamment, « la pérennité d'un système qui pour exister est à ce point dépendant de l'argent public ».

Le désengagement financier de la région pour tous les domaines précités bafoue les valeurs fondatrices de notre modèle républicain et démocratique.

Alors que des entreprises privées à but lucratif bénéficient de financements publics, pourquoi les refuser aux associations à but non lucratif oeuvrant pour le bien commun ?



Devrions-nous regretter que l'argent public permette aux enfants de faire du sport dans un cadre extra-scolaire ?

Devrions-nous regretter que l'argent public permette à un·e jeune d'être accompagné·e dans son insertion professionnelle ?

Devrions-nous regretter que l'argent public offre aux aînés la possibilité d'entretenir un lien social ?

Devrions-nous regretter que l'argent public puisse servir à développer l'entraide et la solidarité, la lutte contre les violences faites aux femmes et la défense de l'égalité des femmes et des hommes ? Les valeurs de fraternité, de sororité, d'égalité ne sont-elles pas des valeurs communes à préserver et entretenir ?

Devrions-nous regretter que l'argent public offre à tous l'accessibilité à l'art, aux spectacles, musées, etc. ?

Le sport entretient nos corps, la culture nourrit nos esprits, la vie associative soutient nos territoires et l'engagement citoyen renforce notre démocratie.

Ces domaines sont les leviers d'une économie diversifiée, ancrée sur les territoires et génératrice d'emplois locaux non délocalisables.

Ce qui n'est pas financé aujourd'hui coûtera bien plus cher demain, sous forme d'isolement, d'inégalités accrues, et de perte de cohésion sociale.

La vitalité associative, l'engagement citoyen, les droits culturels et sportifs ne sont pas des options. Ce sont des nécessités pour bâtir un avenir désirable, solidaire et juste.

La Région doit assumer ses responsabilités publiques et renouveler son engagement aux 10.000 associations employeuses et aux 800.000 bénévoles œuvrant pour l'intérêt général.

Sous prétexte de se concentrer sur les missions principales du conseil régional (emploi,

économie et jeunesse), ces décisions menacent directement des milliers d'emplois et vont générer une perte économique et fiscale représentant cinq à huit fois les économies escomptées.

Cette politique risque d'avoir des conséquences bien au-delà de 2025, puisque la Région annonce une centaine de suppression de postes dans ses services : vie associative, égalité femme-homme, sport, culture, patrimoine, ...

En Sarthe, citoyen·ne·s, représentant·es d'associations diverses, de structures culturelles et sportives, artistes, paysan·ne·s, personnel éducatif et de santé, élues·e·s, se sont réunis et ont créé le collectif « **Convergences 72** » qui exige :

- un report du vote prévu le 19 décembre 2024 pour concertation ;
- un audit sur les comptes de la région ;
- l'annulation du projet de coupes budgétaires.

Ces domaines sont les leviers d'une économie diversifiée, ancrée sur les territoires et génératrice d'emplois locaux non délocalisables.

Ce qui n'est pas financé aujourd'hui coûtera bien plus cher demain, sous forme d'isolement, d'inégalités accrues, et de perte de cohésion sociale.

La vitalité associative, l'engagement citoyen, les droits culturels et sportifs ne sont pas des options. Ce sont des nécessités pour bâtir un avenir désirable, solidaire et juste.

La Région doit assumer ses responsabilités publiques et renouveler son engagement aux 10.000 associations employeuses et aux 800.000 bénévoles œuvrant pour l'intérêt général.

Sous prétexte de se concentrer sur les missions principales du conseil régional (emploi,

économie et jeunesse), ces décisions menacent directement des milliers d'emplois et vont générer une perte économique et fiscale représentant cinq à huit fois les économies escomptées.

Cette politique risque d'avoir des conséquences bien au-delà de 2025, puisque la Région annonce une centaine de suppression de postes dans ses services : vie associative, égalité femme-homme, sport, culture, patrimoine, ...

En Sarthe, citoyen·ne·s, représentant·es d'associations diverses, de structures culturelles et sportives, artistes, paysan·ne·s, personnel éducatif et de santé, élues·e·s, se sont réunis et ont créé le collectif « **Convergences 72** » qui exige :

- un report du vote prévu le 19 décembre 2024 pour concertation ;
- un audit sur les comptes de la région ;
- l'annulation du projet de coupes budgétaires.

MOBILISONS-NOUS POUR PRÉSERVER CE QUI NOUS UNIT !

Rejoignez-nous

Si vous voulez rejoindre le collectif, vous informer et participer aux débats et actions, écrivez à cette adresse : contact@convergences72.fr ;
assemblées générales : les vendredis à 19h, lieu différent chaque semaine.



Signer la pétition

En attendant une pétition plus large, vous pouvez signer celle déjà existante de « Culture en lutte Pays de la Loire » via ce QR-code ou à cette adresse : <https://chnq.it/gLXmKgn8h>

CONVERGENCES 72
contact@convergences72.fr
convergences72.fr

MOBILISONS-NOUS POUR PRÉSERVER CE QUI NOUS UNIT !

Rejoignez-nous

Si vous voulez rejoindre le collectif, vous informer et participer aux débats et actions, écrivez à cette adresse : contact@convergences72.fr ;
assemblées générales : les vendredis à 19h, lieu différent chaque semaine.



Signer la pétition

En attendant une pétition plus large, vous pouvez signer celle déjà existante de « Culture en lutte Pays de la Loire » via ce QR-code ou à cette adresse : <https://chnq.it/gLXmKgn8h>

CONVERGENCES 72
contact@convergences72.fr
convergences72.fr